



Aux parents des élèves de 1^{re} année 2026-2027

Voici la liste du matériel que votre **enfant devra se procurer pour septembre 2026**. Vous devrez renouveler ce matériel au fur et à mesure qu'il en a besoin.

- 1 paire de ciseaux
- 2 gommes à effacer blanches
- 20 crayons au plomb (**aiguillés**)
- 24 crayons en bois à colorier (**aiguillés**)
- 2 crayons effaçables à sec
- 2 surligneurs (1 rose et 1 bleu)
- 1 boîte de **crayons-feutres** lavables (**super pointes**)
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 2 bâtons de colle
- 5 duo-tangs avec 3 attaches pour les feuilles (**1 bleu, 1 rouge, 1 jaune, 1 vert et noir**)
- 2 chemises avec pochettes (sans attache)
- 2 chemises avec pochettes et attaches
- 1 règle de 30 cm (rigide)
- 1 cahier d'écriture jaune interligné/pointillé
- 1 cahier de projet ½ interligné/ pointillé-1/2 uni
- 1 cartable de 1½
- 1 paquet de (10) pochettes protectrices (ne pas les identifier)
- 1 paquet de 5 séparateurs

Autres articles nécessaires :

Sac d'école, étui à crayons. Si certains articles peuvent servir encore cette année, il n'est pas nécessaire d'en acheter des neufs. Les élèves doivent avoir des chaussures d'intérieur et d'extérieur.

N.B. Il est possible que l'enseignant(e) de votre enfant vous demande quelques articles supplémentaires en début d'année.

IL EST IMPORTANT DE BIEN IDENTIFIER TOUS LES ARTICLES

VOUS RECEVREZ EN DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE UNE FACTURE POUR LES CAHIERS D'ACTIVITÉS.

La liste est disponible sur le site Internet de l'école : <https://lanouette.csskamloup.gouv.qc.ca>

Le service de garde « LE COFFRE-AUX-TRÉSORS » sera ouvert à compter du 26 août dès 7 h 15.